

Rêve d'Amour

Dans le mouvement que fit vers Jean Réal, Mme de Neste, la traîne de sa robe, en s'enroulant autour de ses pieds, mit comme un piedestal à sa mince silhouette érigée au milieu du salon clair. Et elle dit : — Je ne vous aime pas, mon ami, parce que je ne vous aime pas. Non, le mariage ne m'a point désillusionnée de l'amour. Pour ne l'y avoir pas rencontré, je ne l'ai point renié. Il ne m'a paru que plus merveilleux au contraire, de m'être refusé. La musique fut la langue qu'il parlait à mon cœur, le rêve des poètes en remplissant ma pensée. Et pour tout dire, je l'aime, j'aime..... — Qui? — Oh! rassurez-vous! Ce n'est qu'un rêve, et celui que j'aime, je ne l'ai jamais vu, ni, sans doute, me le verrai jamais!

Il croyait à une illusion, à la puissance de l'imagination, à la fantaisie de son amour. Il crut ensuite à quelque rencontre fortuite. Mais Mme de Neste tenait à la main son livre : "Rêve d'Amour". Il dit, avec une explosion soudaine : — Est-ce possible? Est-ce vrai? — Vous m'aimez sans le savoir! Mon rival, c'était moi! — Mais la joie immense qui l'envahissait hésita tout à coup, puis cessa. Mme de Neste, très pâle, semblait défaillir. Il dut la guider vers un siège : — Oh! fit-il, vous m'épouvanterez! Ne vous aurai-je retrouvée que pour vous perdre plus cruellement? Quoi, maintenant encore, ne m'aimez-vous pas? Ne m'aimez-vous plus? — Mme de Neste eut un geste faible, un geste d'impuissance et de désolation. La phrase de naguère s'en évouait : "Je ne vous aime pas, parce que je ne vous aime pas!" — Un silence se prolongea. Ils étaient dans le parc rempli de soleil et d'oiseaux, isolés, comme hors du monde. Mais l'étroit espace qui les séparait, était immense comme un désert : — Ah! mon ami, dit enfin Mme de Neste, je suis plus malheureuse que vous! L'amour qui vous échappe n'est qu'une réalité dont un autre amour déjà vous consolait! — Le votre, interrompit Réal avec amertume, n'était qu'un rêve! — Justement! dit-elle. Et rien ne m'en consolera. Doucement, le volume avait glissé de sa main. Il fit en touchant le sol un bruit léger. Et il y demeura, après leur départ, ses feuillets écartés comme les ailes tombantes d'un oiseau mort.

gner rue Saint-Honoré, pour choisir des étoffes, et pour faire ensuite une visite à Mlle de Saint-Phar, qui logeait près la porte Saint-Denis. L'unique sujet de notre entretien, dans ces deux courses, fut mon revenant (c'est ainsi qu'on l'appelait). Ce jeune homme, plein d'esprit, ne croyant à rien, était cependant frappé de mon aventure : il me pressait d'évoquer le fantôme, en me promettant d'y croire, s'il me répondait. Soit par faiblesse ou par audace, je fis ce qu'il me demandait; le cri partit à trois reprises, terribles par leur éclat et leur rapidité. Après cette scène, je restai quelques mois sans rien entendre. Je me croyais à jamais quitte; je me trompais. Tous les spectacles avaient été mandés à Versailles pour le mariage du Dauphin. Nous y devions passer trois jours; on avait oublié quelques logements. Mme Grandval n'en avait point. J'attendis inutilement, avec elle, qu'on lui en trouvât un. A trois heures du matin, je lui offris de partager la chambre à deux lits qu'on m'avait arrangée dans l'avenue de Saint-Cloud. Je lui donnai le petit lit; dès qu'elle y fut, je me mis dans le mien. Tandis que la femme de chambre se déshabillait pour se coucher à côté de moi, je lui dis : Nous sommes au bout du monde; il fait le temps le plus affreux; le cri serait bien embarrassé d'avoir à nous chercher ici!... Il partit! Mme Grandval crut que l'enfer entier était dans la chambre; elle courut en chemise, du haut en bas de la maison, où personne ne put fermer l'œil du reste de la nuit; mais ce fut au moins la dernière fois qu'il se fit entendre. Sept ou huit jours après, causant avec ma société ordinaire, la cloche de onze heures fut suivie d'un coup de fusil, tiré dans une des fenêtres. Tous, nous entendîmes le coup; tous, nous vîmes le feu; la fenêtre n'avait nulle espèce de dommage. Nous conclûmes tous qu'en en voulait à ma vie, qu'on m'avait manqué et qu'il fallait prendre des précautions pour l'avenir. Mais, quelques soins qu'on prit ce coup, pendant trois mois entiers, fut entendu, vu, frappant toujours à la même heure, dans le même carreau de vitre, sans que jamais personne ait pu voir de quel endroit il partait. Accoutumée à mon revenant, que je trouvais assez bon diable, puisqu'il s'en tenait à des tours de passe-passe, ne prenant pas garde à l'heure qu'il était, ayant fort chaud, j'ouvris la fenêtre consacrée, et l'intendant et moi nous nous appuyâmes sur le balcon. Onze heures sonnent; le coup part, et nous jette tous les deux au milieu de la chambre, où nous tombons comme morts. Revenus à nous-mêmes, sentant que nous n'avions rien, nous regardant, nous avançant que nous avions reçu, lui sur la joue gauche, moi sur la joue droite, le plus terrible soufflet qui se soit jamais appliqué, nous nous mimâmes à rire comme deux fous. Le lendemain, rien. Le surlendemain, priée, par Mlle Dumesnil, d'être d'une petite fête nocturne qu'elle donnait à sa maison de la carrière Blanche, je montai en fiacre à onze heures, avec ma femme de chambre. Il faisait le plus beau clair de lune, et l'on nous conduisait par les boulevards qui commençaient à se garnir de maisons; nous examinâmes tous les travaux qu'on faisait là, lorsque ma femme de chambre me dit : N'est-ce pas par ici qu'est mort M. de S...? — D'après les renseignements qu'on m'a donnés, ce doit être, lui dis-je, en le désignant avec mon doigt, dans l'une des deux maisons que voilà devant nous, attaqué par des voleurs; nous nous arrivâmes au rendez-vous ayant à peine repris nos sens, et ma part, pénétrée d'une terreur que j'ai gardée longtemps, je l'avoue; mais cet exploit fut le dernier des armes à feu. A leur explosion succéda un cliquement de mains, ayant une certaine mesure et des redoublements; ce bruit, auquel les bonnets du public m'avaient accoutumés, ne me laissa faire aucune remarque pendant longtemps; mes amis en firent pour moi. Nous avons guetté, me dirent-ils; c'est à onze heures, presque sous votre porte; qu'il se fait; nous l'entendons, nous ne voyons personne; ce ne peut être qu'une suite de ce que vous avez éprouvé. Comme ce bruit n'avait rien de terrible, je ne conrervai point la date de sa durée; je ne fis pas plus d'attention aux sons mélodieux qui se firent entendre après; il semblait qu'une voix céleste donnait le canon de l'air noble et touchant qu'elle allait chanter; cette voix commençait au carrefour de Bussy, et finissait à ma porte; et comme il en avait été de tous les sons précédents, on suivait, on entendait, et l'on ne voyait rien. Enfin tout cessa à près un peu plus de deux ans et demi.

LE SORT Contes ironiques ... Décidément, au yeux du concierge de la villa, Mme Brouille avait lancé comme une sorte de prophétie, en quittant le pavillon IV, dont la grille, embroussaillée de climatisse, pelucheuse, s'attristait, depuis deux ans, du même écriteau, lavé par les pluies et vainement inviter : "A louer." En quittant le pavillon IV, où s'était étendu doucement M. Brouille, la veuve Brouille avait menacé, d'un parapluie vengeur, la maisonnette de deuil et le concierge, chargé de la location : "Vous ne la louerez pas de sitôt... C'est moi qui vous le prédis!" Et elle avait jeté, eût-on dit, un sort, du bout de son parapluie en silésienne défraîchie, contrastant avec le crêpe neuf du voile encombrant dont se nimbent, d'ordinaire, les épouses éplorées. Et, de fait, depuis deux ans, le préposé au remplissage du pavillon IV avait vainement promené des théories de visiteurs à travers les six pièces nues et muettes, empêtant le "renfermé". En pure perte, trois fois par jour depuis deux ans, il avait vanté l'eau sur l'évier et fait judicieusement remarquer que les pièces ne se commandaient point!... Son éloquence apprise ne commandait même pas l'attention, et les théories de visiteurs passaient et ne demeuraient pas... Décidément, Mme Brouille avait jeté un sort, du bout de son parapluie, et le concierge, forte tête qui en avait ri d'abord, ne riait plus. L'accomplissement trop véridique de la prophétie, prise d'abord pour une plaisanterie, le tarabustait... et la cause de la colère vengeresse de la veuve irritée, drôle au début, prenait, avec l'éloignement, un caractère abusivement macabre... Oui, oui... c'était à cause de la couronne! L'affaire ennuyeuse de l'adjudication, qui avait manqué d'amener les plus graves complications dans l'ordre et la marche du cortège, au moment du départ définitif du pauvre M. Brouille pour un monde meilleur! La couronne — en résumé — de Mme Brouille, désormais veuve!... La bonne prétendant l'avoir déposée le long de la grille. Toujours est-il qu'au moment psychologique qu'on bernique! on ne l'avait plus retrouvée. Et M. Brouille était parti sans couronne... Evidemment, ce n'était pas la faute du concierge de la villa... et c'était à lui, pourtant, que la veuve dans sa désolation son aveuglement et sa rancune spontanée, avait fait supporter tout le poids de l'événement maleconcreux, y compris le fait de sa malédiction pareille à un présage de sorcière bourgeoise : "Vous ne la louerez pas de sitôt, votre maison... C'est moi qui vous le prédis!" Et, de fait, depuis deux ans... Le brave gardien désespérait. Il en eût payé sans marchander dix de sa poche, de couronnes... pour conjurer le sort! Mais on ne discute pas avec le sort... Or, un jour de printemps — avant la lettre — un jour pluvieux et mou, dont le principal mérite est d'en faire souhaiter de plus gais, des visiteurs se présentèrent — après tant d'autres... Pas plus à ceux-là qu'aux autres, pensa le gardien, je n'arriverai à coler le pavillon IV! C'était un couple timide, gêné dans les entournures... Ils examinèrent la maison, du grenier aux caves, firent ouvrir les fenêtres, fonctionner les robinets d'eau, etc. Bref, ils se consultèrent d'un regard, comme honnêtes, se dirent des mots vagues, entre les dents... des mots sourds qu'à la rigueur on eût pu prendre indifféremment pour des gros mots ou pour des gentilleses : "Ça te plaît? — Ça me plaît! — Eh bien! arrête le, quoi!... Le gardien n'en revenait pas... Il était, d'avance, si résigné au fiasco, que la réussite le surprit, le stupéfit, — au lieu de lui plaire, l'ignora... Il roulait des yeux idiots qui semblaient dire : "Mais quels drôles de pistolets êtes-vous donc, pour louer un pavillon que je ne peux pas louer, depuis deux ans... et sur lequel Mme Brouille a jeté un sort?" "Voulez-vous me montrer les placards?" insinua la dame qui était du couple, suivant l'usage, la plus séduisante moitié. Le concierge se gratta la tête... Les placards? Ben, oui! Il ne les avait jamais ouverts... Où donc étaient les clés?... Il les trouva, enfin, toutes rouillées sur le fourneau de la cuisine... fit jouer difficilement les serrures... Après un placard, c'était le tour d'un autre... Et celui-ci? Et celui-là? insistait méticuleusement la petite dame... Celui-là? c'était le grand placard, sous la cage de l'escalier... Le concierge usa de ruses pour le pénétrer... Oh! oh! se prit à rire le couple. — Saprotte! s'ébahit le concierge, en reculant d'un pas... La couronne! Sur le ruban violet d'une respectable largeur, en lettres dorées, se lisait le témoignage de Mme veuve Brouille : "A mon mari, sa veuve inconsolable..." Et le couple riait toujours... "Ça ne vous em-

pêchera pas de louer le pavillon monsieur, madame?... hésita le gardien. — Hé! pourquoi? Nous ne sommes pas superstitieux", riposta le monsieur... Sur le conseil de son épouse avisée, le concierge de la villa avait emmanché à son bras gauche le témoignage douloureux. Il allait le rendre à sa légitime propriétaire. Où donc demeurait Mme Brouille?... On se rappela... Au 22 de la rue qui donne sur l'avenue... Mais, depuis deux ans, elle avait peut-être changé d'adresse?... Enfin, il verrait bien!... Son épouse l'encouragea, avec un gros soupir de soulagement : "Nous en avons fini, avec ce cauchemar-là!" Et l'homme partit, alléguant le poids de la destinée, tout gaillard, avec, sur son épaule, le faux léger de la couronne de perles, si bien conservée qu'on l'eût dite commandée de la veille. Au 22 de la rue qui donne sur l'avenue, le gardien sonna... Mme Brouille, s'il vous plaît?... Mme Brouille?... Mme Laporte, vous voulez dire? sourit la bonne, d'un air équivoque. — Non, Jo di bien Mme veuve Brouille! — Une grosse dame, heureusement, surgissait derrière un massif de fusains, pour détruire le qui-proquo. Elle portait un peignoir mauve, rehaussé d'un bordure de fausse hermine, et, malgré le travestissement, le concierge reconnut immédiatement sa vindicative ex-colocataire. — Je vous la rapporte, bégaya-t-il. Je l'ai retrouvée, par hasard, dans le placard de l'escalier qui n'avait pas été ouvert depuis le jour où... Probablement que, dans le bouleversement, votre bonne l'avait serrée là... et ne s'en était plus souvenue. Vous voyez tous jours bien, madame, que ce n'était pas de ma faute... ni celle de personne! — L'avait décrochée de son bras gauche, la maintenant sur le gravier, l'examinait comme un expert un tableau de maître. Dédaigneusement, froidement, la dame au peignoir, aggravé de fausse hermine, que la bonne avait appelée Mme Laporte et que le brave gardien s'obstinait à croire encore veuve Brouille, laissa tomber : "Eh! que voulez-vous que j'en fasse, maintenant?" Et elle lui tourna les talons. La petite bonne avait rouvert la grille. Le pauvre homme avait rechargé, sur son épaule, le poids léger des perles inutiles et du ruban violet aux lettres dérisoires, témoignage usé, quoique presque neuf, d'une douleur périmée!... Et le poids léger de la couronne lui parut lourd, à nouveau, — lourd comme celui de la destinée. — Excusez-moi! fit-il piteusement à la bonne de Mme Laporte, qui pouffait intérieurement... Excusez-moi... Je ne pouvais pas savoir! Et, tout en regagnant la villa, il s'absorbait dans ses réflexions. Il finit par se rassurer. "Le principal, c'était que le pavillon IV fût loué!" Pour le reste, il s'en fichait!... Il vendrait la couronne à la brocante, tiens!... Il n'était pas de la famille de feu Brouille, lui! Et la phrase de sa digne épouse lui revint gaiement, comme un refrain : "Enfin! nous en avons fini, avec ce cauchemar-là!" Non, ils n'en avaient pas fini! Du seuil de sa loge, du plus loquin qu'elle le vit venir, la brave épouse leva les bras au ciel, devint blême, devint pourpre, pour retomber au blanc mat, et s'écria, à l'adresse de son époux : "Eh bien! Auguste... c'est du propre... c'est à recommencer! Le monsieur et la dame ont réfléchi et sont venus reprendre leur dernier à Dieu... Ils ont loué à côté..." — Flûte! s'empoila le gardien, en évoyant rouler la couronne au long de la muraille, ainsiqu'un cerceau d'enfant. J'en ai assez d'une pareille situation! — Pour-quoi la rapportez-tu? — Pourquoi? Mme Brouille, n'est plus Mme Brouille si tu veux savoir. C'est une dame Laporte, maintenant. Tu penses si feu Brouille est loin!... et tu comprends que ce n'est pas à son nouvel époux qu'elle veut montrer ses regrets éternels!... Ah! le sort... le sort!... "Ah! le sort!" répétait la femme, en se ressant successivement du blanc crème au rouge ponceau... Et les époux-concierges, préposés à la location difficile du pavillon IV, affalés côte à côte, contemplaient la couronne porte guigne qui s'endeuillait de ses regrets périmés... Résignés, ils étaient maintenant convaincus qu'on ne discute pas avec le sort... Mandat d'arrestation lancé contre un banquier. Cleveland, Ohio, 26 juillet — Un mandat d'arrestation a été lancé aujourd'hui contre H. W. Gazzell, secrétaire-trésorier de la Farmers and Merchants Bank, dont la faillite a été annoncée ces jours derniers. Gazzell est accusé d'avoir détourné 32,000 dollars des fonds de la banque.

LA Belle Agustina [En commémoration du siège de Saragosse, un décret du gouvernement espagnol vient de décréter la "Vierge Immortelle".] Cependant, c'est pacifiquement que les Espagnols célèbrent le centenaire de la résistance fameuse de Saragosse, et, par un bel exemple, ils ont choisi cette date pour attester l'oubli des anciennes haines et l'amitié actuelle. Un des ministres de la France est allé la représenter à ces manifestations. Ce siège où les adversaires en présence montrèrent un égal courage et une égale ténacité, fut extraordinairement meurtrier. Les femmes elles-mêmes prirent part à la lutte. Et voici, sur une héroïne espagnole, les souvenirs, écrits avec une plaisante variété, d'un combattant de jadis, le capitaine Billon. La superbe Agustina, douée d'une taille de déesse, d'une beauté incomparable, d'une énergie à toute épreuve, n'était qu'une fille de basse origine, mais dont l'âme et le courage ennoblaient la naissance. Sa présence partout redoublait l'ardeur des assiégés. Un jour, l'indomptable créature servait les combattants d'une batterie de la Portilla. Tous venaient d'être tués; on ne trouvait plus d'artilleurs. Les soldats, frappés de terreur refusent de servir les pièces. Sans hésiter, Agustina franchit le monceau de cadavres qui la sépare de la batterie, met le feu aux canons, saute sur un affût, et là, exposée au plus imminent danger, faisant honte aux hommes, elle invoque Notre-Dame del Pilar et jure solennellement de ne quitter ce poste que morte ou suppléée. Cette rare intrépidité rend le courage aux défenseurs de la Portilla, et la résistance se réorganise, plus furieuse que jamais. Depuis ce jour, l'héroïne de Saragosse a porté un bouclier d'honneur brodé sur sa manche et recevait la solde d'un artilleur. J'ai eu l'occasion de voir de bien près cette étonnante jeune fille. Elle était ravissante, sous son costume pittoresque, moitié féminin, moitié viril, — mais je n'essayerai pas d'en faire le portrait, la tâche est au-dessus de mes moyens. Qu'on sache seulement qu'en créant cette merveille le ciel avait épuisé en elle toutes ses ressources de beauté, de délicatesse et de vigueur. Ma rencontre avec elle eut lieu dans une maison du Coso, au moment où s'y produisait, comme cela arrivait à chaque instant, une bagarre entre Espagnols et une quinzaine de nos grenadiers venus là dans l'espoir de quelque riche butin, ou seulement peut-être par bravade. Ceux-ci allaient passer un mauvais quart d'heure, quand ma brusque arrivée, en tête de mes voltigeurs, changea la face du combat. Déjà Agustina intimait l'ordre aux grenadiers de mettre bas les armes ou de mourir, lorsqu'un de mes caporaux la saisit à la gorge pendant que tombaient, sous une vive décharge, une partie de ses hommes, et que le reste disparaissait. Pâle de colère et de surprise, immobile mais toujours superbe, Agustina m'interpelle d'un ton altier, où se mêlait pourtant quelque douceur : "Faites de moi, dit-elle, ce que vous plaira, mais "per dios!" si vous avez du cœur, ne livrez pas à la brutalité de vos soldats, l'héroïne de la Portilla, la protégée de Notre-Dame del Pilar. Je sais que je suis belle et vos yeux me le disent assez; mon honneur et ma vie sont en péril, faites que ce ne soit que ma vie. Cependant, ajouta-t-elle avec un coup d'œil rapide autour d'elle... Veremos!" (nous verrons). Je la rassurai de mon mieux dans cette situation critique, puis, très ému, presque sincère, j'ajoutai : "Voulez-vous être ma femme? C'est le seul moyen d'éviter ce que vous devez. — Alors, s'écria-t-elle vivement, je ne serais plus la protégée de Notre-Dame del Pilar!... Encore si la paix était faite... Mais, à d'autres! vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites. Je vous dois beaucoup; la vie pour sûr, l'honneur peut-être, vous êtes loin de me déplaire quoique Français, je vous le dis avec franchise, mais l'astuce de vos discours me donne une folle envie de vous fuir avec ou sans votre permission, sans attendre la nuit." Elle était tout près de moi, son visage calme et souriant s'illumina soudain, on eût dit qu'elle priait : "O Vierge del Pilar! s'écria-t-elle en me jetant ses bras autour du cou et m'embrassant, adieu!..." Et aussitôt elle saute lestement par une fenêtre qui dominait un ciel ouvert, et disparaît. Grenadiers et voltigeurs, par respect pour mon grade, s'étaient tenus à l'écart pendant ce bref colloque. Je me précipitai avec eux à la poursuite de la fugitive, mais il nous fut impossible de retrouver ses traces. Capitaine BILLON. Souvenirs recueillis par A. Lombard-Dumas.

Règlements pour le Plombage adoptés par la Commission des Egruts et du Service d'Eau de la Nouvelle-Orléans, le 11 Juillet 1908, et officiellement promulgués le 19 Juillet 1908. Aucune personne, société commerciale ou corporation ne sera autorisée à faire des travaux de plomberie, maintenance ou plus tard, qui seront traités en conséquence avec les appointements, de détachement et de service d'eau de la ville de la Nouvelle-Orléans sous le contrôle de la Commission des Egruts et du Service d'Eau, à moins qu'elle, ou elle, ne soit d'abord présentée au bureau de la Commission des Egruts et du Service d'Eau et ait soumis une application pour obtenir une licence dite "égrout, de drainage et de service d'eau, remplissant les blancs régulièrement préparés pour sembler application, lesquels blancs indiqueront le nom et l'adresse de l'appliquant, le nombre d'années qu'il aura exercé le métier de plombier, le nom de celui qui l'aura le dernier employé, et une mention quant à la compétence, la confiance à placer dans ledit appliqué; aussi, le nom de la caution ou de la compagnie de garantie signifiant le bon requis, ainsi qu'une promesse que ledit appliqué paiera la somme d'argent, et se conformera aux règles et règlements de ladite Commission adoptés pour les travaux de connection des égrouts, du service d'eau et du drainage, si l'application est l'objet d'une considération favorable. Les applications pour licences de maîtres plombiers seront soumises à un comité composé de trois membres de la Commission des Egruts et du Service d'Eau nommés par le Président de la Commission et du Surintendant Général et Surveillant du Plombage. Ce comité sera connu sous le nom de Comité de Conférence du Plombage, et pourra se consulter avec tout comité de maîtres plombiers ou ouvriers sur une requête dans ce but sur toute question se rattachant au plombage et à des travaux de connection des égrouts. Tous amendements aux règlements du plombage seront soumis par l'entremise du Comité de Conférence du Plombage. Il sera entendu que la preuve de l'expérience et des références d'un membre d'une société commerciale ou d'un officier d'une corporation, sera considérée comme suffisante pour l'obtention de la licence à cette société ou corporation; mais si ce membre ou officier venait à rompre ses relations avec la société ou la corporation, ou s'il cessait de la représenter activement dans ses affaires avec la plomberie ou d'autres travaux de plomberie, et si la Commission des Egruts et du Service d'Eau, sur la licence de cette société ou corporation sera nul jusqu'à ce qu'une autre personne ait qualifié, comme il est dit plus haut. Le coût de la première licence sera de cinq dollars (\$5.00); celui des suivantes de deux dollars (\$2.00) par an. Les montants devront être payés à la Commission des Egruts et du Service d'Eau, et seront affectés, avec les honoraires d'inspection et après en question, aux frais d'inspection, de plombage et des connections aux maisons. Sec. 2. Avant l'émission ou la rémission d'une licence de maître plombier, un bon satisfaisant et solvable, dû à la somme de mille dollars (\$1,000.00) sera exigé pour assurer l'observance des règles et règlements de la Commission des Egruts et du Service d'Eau régissant les connections des conduits d'égrouts, de service d'eau et de drainage, il faut que ce bon soit convenablement fait et enregistré au bureau du secrétaire de la Commission. Sec. 3. Aucune personne, sauf un maître plombier ayant une licence, ne sera autorisée à faire des travaux de plomberie ou à faire une connection avec un conduit de drainage, d'égrout, et d'eau ou tout conduit s'y rattachant. Sec. 4. Tout maître plombier possédant une licence, pour faire du plombage sous ces règles, fera placer dans un endroit apparent devant le bâtiment où se font les travaux de plombage, un panneau de plombage, enseignant et donnant le nom et l'adresse de la maison exécutant le travail et les mots "Maître Plombier ayant Licence" en lettres pas au dessous de deux pouces de hauteur, et l'ombrage de cette enseigne par quelque que non d'usage. Sec. 5. Toute violation de ces règles de plombage et pourra être puni pour cela. Sec. 6. La licence de tout maître Plombier pourra à n'importe quel moment être suspendue par le Surintendant des Egruts et du Service d'Eau, sur la recommandation du Surintendant général, pour toute violation des règles de la Commission. Sec. 7. Aucun propriétaire ne fera ni ne permettra que se fasse aucune connection avec un conduit quelconque de drainage ou d'eau ou tout conduit qui s'y rattache, avant que la personne faisant le travail ait d'abord obtenu un permis de la Commission des Egruts et du Service d'Eau pour le faire, et le seul fait que ledit travail a été exécuté sera considéré comme suffisant pour tenir et rendre le dit propriétaire soumis à cette règle. Sec. 8. Aucune personne, société commerciale ou corporation faisant les affaires de plomberie ne permettra que son nom servira toute autre personne directement ou indirectement, soit pour obtenir un ou des permis, envoyer des avis, faire des retours ou de faire tout travail sous la licence de lui, d'elle ou d'eux, sous peine d'avoir la licence révoquée. Sec. 9. Avant la construction, reconstruction, réparation, réparation (excepté les cas ci-après) de toute partie du plombage et drainage d'une bâtisse quelconque, des plans et spécifications convenables de tous travaux proposés, faits sur des blancs fournis par le Département de Plombage et convenables, seront signés par le propriétaire ou son représentant dûment autorisé, seront remis au bureau du Surintendant du Plombage, par le plombier, l'architecte, le propriétaire ou l'agent de la propriété, montrant clairement l'emplacement de chaque tuyau, installation et trappe, et la situation des chambres dans lesquelles des bords d'assise doivent être placés. Sec. 10. Des plans ne seront reçus dans les cas de démantèlement de stoppages, réparations de possibi-